



Pic de pollution : Paris étend ses mesures de gratuité à Vélib' et Autolib'

Le pic de pollution à l'ozone qui touche Paris aujourd'hui se poursuivra demain. En plus de la gratuité du stationnement résidentiel, et afin d'inciter les Parisiens à ne pas utiliser leur véhicule particulier, la Ville offrira vendredi une heure d'Autolib' aux nouveaux abonnés et un abonnement journée à Vélib'.

AIRPARIF prévoit que l'épisode de pollution atmosphérique à l'ozone, qui touche Paris depuis hier, se poursuivra demain. Conformément aux dispositions prévues par l'Exécutif parisien, la Ville maintiendra donc le stationnement résidentiel gratuit vendredi 26 août.

Afin d'inciter les Parisiens à privilégier les modes de transports respectueux de l'environnement, Paris offrira également vendredi une heure d'Autolib' pour les nouveaux abonnés « Prêt à rouler » et l'abonnement à la journée à Vélib', qui permet d'utiliser le service gratuitement pour une durée de 30 minutes par trajet.

La Ville de Paris appelle tous les Parisiens à suivre les messages de prévention et à adapter leurs comportements, en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou l'utilisation de véhicules peu polluants (électrique, GNL...).

Contact presse : 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr